Reconverti dans le lobbying, l’ex-président de l’Assemblée Claude Bartolone a perçu plus d’1 million € du promoteur Emerige pour des projets en Seine-Saint-Denis, son ancien fief électoral

10/03/2026 à 16h08



Après trente-cinq ans de carrière parlementaire, l’ancien président de l’Assemblée nationale **Claude Bartolone**, 74 ans, s’est reconverti dans le lobbying via sa société **Nouvel Horizon**. Selon des informations de *Mediapart*, cette structure a perçu **plus d’un million d’euros entre 2022 et 2024** de la part du promoteur immobilier **Emerige**, engagé dans plusieurs projets en **Seine-Saint-Denis**, département dont Bartolone a été président entre 2008 et 2012.

Ces honoraires comprennent une **rémunération fixe de 12 000 euros par mois**, ainsi qu’un **versement complémentaire de 780 000 euros début 2024**, lié notamment à des opérations immobilières dans la **ZAC des Docks de Saint-Ouen**, un projet d’aménagement de **100 hectares** confié à l’aménageur **Sequano**, qui a cédé plusieurs îlots à Emerige. Le groupe immobilier est

dirigé par **Laurent Dumas** et a réalisé **433 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2024** pour près de **200 salariés**.

Le projet est situé dans une commune dirigée par le socialiste **Karim Bouamrane**, considéré comme un proche de Claude Bartolone. Le 3 octobre 2024, lors de la présentation du microparti « **La France humaine et forte** » lancé par Bouamrane, Bartolone était présent à ses côtés, tout comme **Laurent Dumas**, fondateur d'Emerige. Le groupe a également été présidé entre 2022 et 2024 par **Benoist Apparu**, ancien ministre du logement du gouvernement **François Fillon**, rémunéré **600 000 euros net par an**. En décembre 2025, Emerige a nommé à la tête de sa filiale **Emerige Territoires Jean-Luc Porcedo**, ancien directeur de cabinet de Claude Bartolone à l'Assemblée nationale et au conseil général de Seine-Saint-Denis.

Interrogé par *Mediapart*, Claude Bartolone affirme que son intervention s'inscrit dans « **un cadre contractuel classique de conseil stratégique et institutionnel** » et assure ne pas être intervenu « **en amont du projet, ni dans sa définition, ni dans son instruction administrative, ni dans l'obtention des autorisations d'urbanisme** », ni auprès de la **Drieat**, la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports, qui suivait notamment un dossier de dépollution du site concerné.

Le groupe Emerige, interrogé via son directeur général adjoint **Arthur Toscan du Plantier**, ancien conseiller ministériel socialiste, a indiqué être « **un acteur économique de la ville de Saint-Ouen depuis presque vingt ans** », affirmant que ses activités « **n'ont jamais été affectées par les changements successifs d'équipes municipales (qu'elles soient PCF, UDI ou PS)** ».

Contrairement aux anciens ministres et à leurs conseillers, dont les reconversions sont examinées par la **Haute Autorité pour la transparence de la vie publique**, le passage dans le privé d'un ancien président de l'Assemblée nationale comme

Claude Bartolone **n’est soumis à aucun contrôle spécifique**.

Médiapart